SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Orthèses et petit appareillage

- Composante : Formation continue en santé, Faculté de santé
- Niveau d'étude : BAC +5 / master
- Durée : 1 an
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Les orthèses sont des appareillages externes destinés à soutenir, corriger ou compenser une fonction déficiente de l'appareil locomoteur. Elles se différencient des prothèses qui sont des appareils de remplacement (d'un membre, d'un organe etc...). Il est important de distinguer les orthèses de série et celles réalisées sur mesure, ces dernières relevant de l'expertise d'un ou une orthésiste, ou d'un ou une pharmacien.ne titulaire d'un diplôme universitaire (DU) d'orthèses.

Ainsi, le DU orthèses et petits appareillages de l'Université d'Angers permet aux pharmacien.ne.s d'obtenir, à condition de disposer également au sein de l'officine d'un local adaptée (salle de confidentialité, matériel et équipement), l'agrément « fournisseurs d'articles de petit appareillage d'orthopédie sur-mesure » délivré par les Caisses Régionales d'Assurances Maladies (CRAM). Cet agrément permet une prise en charge par les Caisses Primaires d'Assurances Maladies (CPAM) des prestations fournies aux patients (Article L4364-10 du CSP).

Taux d'obtention 2023/2024 : 100%

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 octobre 2026

Taus de satisfaction 2023/2024 : 90%

Objectifs

A l'issu de cette formation, les apprenants auront validé les 6 compétences suivantes :
- C1. Evaluer le besoin du patient en tenant compte de ses contraintes pathologiques et médicales afin d'orienter le type d'orthèse.
- C2. Réaliser des mesures morphologiques (ex : longueur et circonférence) adaptées à l'anatomie du patient afin de choisir l'orthèse appropriée, au moyen d'outils spécifiques.
- C3. Concevoir l'orthèse afin de l'adapter aux besoins spécifiques du patient en respectant la réglementation en vigueur.
- C4. Adapter l'orthèse au patient au moyen d'essais fonctionnels afin de valider son adéquation à la pathologie.
- C5. Optimiser la prise en charge orthopédique au moyen de conseils personnalisés afin de favoriser l'observance et l'autonomie du patient.
- C6. Accompagner le patient dans la prise en charge de l'appareillage orthopédique, en se référant à la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR), et l'informer sur les partenaires de santé, afin d'optimiser son parcours de soins.

Savoir-faire et compétences

Les compétences acquises couvrent une réalité qui concerne les besoins de professionnalisation des pharmaciens en officine dans le secteur de l'orthopédie petit appareillage et respectent la règlementation en vigueur dans ce domaine

Organisation

Contrôle des connaissances

1h30 d'examen

Admission

Conditions d'admission

Candidatures closes pour 2026/2027

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrive#e, dans la limite des places disponibles (maximum 25 participants par an).

Public cible

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 octobre 2026

- Docteurs en pharmacie
- Étudiants de 6ème année en filière officine de la Faculté de Santé de l'Université d'Angers ayant validé les deux stages en août de la même année

Droits de scolarité

- Formation continue : 1900 € (+ droits universitaires)
- Formation continue Etudiants İnternes : *1023 € (+ droits universitaires)
- Non éligible au CPF

Prise en charge par le FİF-PL et l'OPCO

* *Pour les sortants de 6ème années de pharmacie, nous consulter.*

Cette formation est éligible au CPF

Capacité d'accueil

25 personnes maximum

İnfos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Samuel Legeay
0241226733
samuel.legeay@univ-angers.fr

Contact administratif

Adeline Roulière
02 41 73 58 54
adeline.rouliere@univ-angers.fr

Autre(s) structure(s) partenaire(s)

İnformations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 octobre 2026

Lieu(x)

Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 13 octobre 2026